

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **28 juin 2010**

Délibération n° 2010-1635

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Participation financière à la 12° Biennale internationale d'architecture de Venise 2010 - Subvention de fonctionnement accordée à monsieur le commissaire du pavillon français, Dominique Perrault

service : Délégation générale au développement urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mmes Pesson, Pierron, MM. Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mmes Vallaud-Belkacem, Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Pédrini (pouvoir à Mme Gelas), M. Sécheresse (pouvoir à M. Kabalo), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Blein (pouvoir à Mme David M.), Julien-Laferrère (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à M. Arrue), MM. Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à Mme Levy), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Cochet (pouvoir à M. Forissier), Mme Dagorne (pouvoir à M. Dumas), MM. Fournel (pouvoir à Mme Besson), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Havard (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Huguet), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Palleja, Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Petit (pouvoir à M. Meunier), Pili (pouvoir à M. Longueval), Pillon (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Sturla), Thévenot (pouvoir à M. Gignoux), Vaté (pouvoir à M. Quiniou), Vergiat (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Pillonel, Turcas.

Séance publique du 28 juin 2010**Délibération n° 2010-1635**

commission principale : urbanisme

objet : **Participation financière à la 12° Biennale internationale d'architecture de Venise 2010 - Subvention de fonctionnement accordée à monsieur le commissaire du pavillon français, Dominique Perrault**

service : Délégation générale au développement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La France sera représentée à la 12ème Biennale internationale d'architecture de Venise, édition 2010, avec un pavillon présentant le thème de la métropole du XXIème siècle autour des projets de grandes métropoles françaises : le grand Paris, Marseille (Euromed 2), Nantes (l'île de Nantes), Bordeaux (aménagement des berges) et Lyon plus particulièrement avec la Part-Dieu et la Confluence.

L'architecte, monsieur Dominique Perrault, a été chargé par messieurs les Ministres Bernard Kouchner et Frédéric Mitterrand du commissariat de la représentation française.

La Communauté urbaine de Lyon souhaite participer à cette Biennale internationale sous la forme d'une subvention de fonctionnement à monsieur le commissaire du pavillon français.

Cette participation apportera à la Communauté urbaine :

- Rush : environ 3 heures de rush issu du tournage de Richard Copans dans l'espace métropolitain lyonnais ;

- L'Architecture d'Aujourd'hui :

. 100 exemplaires de l'Architecture d'Aujourd'hui seront offerts,

. présentation de la ville de Lyon et de la Communauté urbaine de Lyon dans la revue l'Architecture d'Aujourd'hui consacrée au pavillon français ;

- communication et relation presse :

. exploitation du label "Partenaire du pavillon français - Biennale Architettura 2010",

. présence du nom et du logo de la ville et de la Communauté urbaine de Lyon sur l'ours de l'exposition situé à l'entrée du pavillon français,

. présentation de la ville et de la Communauté urbaine de Lyon dans le site internet consacré au pavillon français,

. intégration dans le site du Pavillon Français d'un lien hypertexte vers les sites internet de la ville et de la Communauté urbaine de Lyon ;

- invitations : à la conférence de presse, à l'inauguration et aux journées professionnelles du pavillon français ;

- événements de relations publiques.

Monsieur Dominique Perrault, commissaire et producteur délégué du pavillon français, s'engage à faciliter les contacts de la ville et de la Communauté urbaine de Lyon dans le cas où celles-ci souhaiteraient organiser une opération de relations publiques dans le cadre de la Biennale.

Le montant de la subvention est de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC.

Un acompte de 50 000 € HT, soit 59 800 € TTC sera versé à la réception du certificat de notification de la convention.

Le solde de 50 000 € HT, soit 59 800 € TTC sera versé à l'inauguration de la Biennale internationale, soit le 29 août 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC au profit de monsieur Dominique Perrault, architecte, nommé commissaire du pavillon français à la 12ème Biennale internationale d'architecture de Venise, édition 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et monsieur Dominique Perrault définissant, notamment, les conditions de versement de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0976.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2010.